

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE****2 en 1**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit 2 en 1
Numéro du produit 430-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Crème protectrice
Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Giftinformation 112

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification****Dangers physiques**

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Non classé.

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage**Mentions de danger**

NC Non classé.

Mentions de mise en garde

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

2 en 1

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

China Clay	2-5%
Numéro CAS: 1332-58-7 Numéro CE: 310-127-6 Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.	
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
Paraffin Wax	2-5%
Numéro CAS: 8002-74-2 Numéro CE: 232-315-6 Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
White Mineral Oil (Petroleum)	2-5%
Numéro CAS: 8042-47-5 Numéro CE: 232-455-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487078-27-xxxx Substance with National workplace exposure limits.	
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Rincer à l'eau. Get medical attention if irritation persists after washing.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Inhalation**

Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Aucun symptôme particulier connu.

Contact oculaire

Aucun symptôme particulier connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

2 en 1

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Aucune recommandation particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2 en 1**China Clay**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Paraffin Wax

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

White Mineral Oil (Petroleum)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

Sodium Lauryl Sulphate (CAS: 85586-07-8)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme : 4060 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 285 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme : 24 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Long terme : 2440 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 85 mg/m ³
PNEC	- Eau douce; 0.102 mg/l - Eau de mer; 0.01 mg/l - rejet intermittent; 0.036 mg/l - Sédiments (eau douce); 3.58 mg/kg - Eau de mer; 0.358 mg/kg - Sol; 0.654 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 1084 g/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage

Non pertinent.

Protection des mains

Hand protection not required.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail.

Protection respiratoire

Respiratory protection not required.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Liquide visqueux.

Couleur

Blanc/blanc cassé.

Odeur

Pleasant, agreeable.

Seuil olfactif

Non applicable. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~ 7.0

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable.

Point d'éclair

°C Non applicable.

2 en 1

Taux d'évaporation

Non applicable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

Pression de vapeur

Non applicable. @ °C

Densité relative

~ 1.000 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non applicable.

Viscosité

Non disponible. @ °C

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Non irritant.

Information générale

2 en 1

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Voie d'exposition

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations toxicologiques sur les composants

Paraffin Wax

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

White Mineral Oil (Petroleum)

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

2.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

No negative effects on the aquatic environment are known. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Faible danger d'inhibition des boues dans les usines de traitement d'eaux usées.

Informations écologiques sur les composants

White Mineral Oil (Petroleum)

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

2 en 1

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

White Mineral Oil (Petroleum)

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: > 400 000 , Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

, 96 heures: > 500 000 , Invertébrés d'eau de mer

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(ont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Informations écologiques sur les composants

Paraffin Wax

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

White Mineral Oil (Petroleum)

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Paraffin Wax

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

White Mineral Oil (Petroleum)

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit n'est pas volatile. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Paraffin Wax

Mobilité

Pas considéré mobile.

White Mineral Oil (Petroleum)

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

White Mineral Oil (Petroleum)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2 en 1**12.6. Autres effets néfastes**

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Général**

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID

Classe IMDG

Étiquette IMDG

Classe/division ICAO

Risque subsidiaire ICAO

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

2 en 1

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations**Information générale**

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Responsable HSE.

Date de révision 31/03/2015

Révision 1

Remplace la date 5/10/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé

Mentions de danger dans leur intégralité

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.